

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 19/2016**

Arcachon, le 13/07/2016

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés de la présence de deux viviers flottants permettant de disposer d'un stock d'huîtres.

Ces viviers sont situés dans la zone du chenal du Passant – Gujan et dans la zone du chenal de Piquey (voir coordonnées sur le plan ci-joint).

Il est demandé de ne pas mouiller à proximité immédiate de ces viviers et de naviguer prudemment autour.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Julian VIRLOGEUX
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages



Expérimentation Vivier Flottant

Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine Dossier pour la Commission Nautique Locale

Description du projet

Contexte et objectif

- ▶ Capacité de stockage limitée à terre, voire inexistante pour certaines entreprises
- ▶ Problème de viabilité des huîtres dans les viviers à terre durant l'été à cause de la chaleur
- ▶ Accès aux parcs limité durant les marées à faible coefficient

→ **DISPOSER D'UNE CAPACITE DE STOCKAGE EN MER POUR PALIER AU MANQUE DE PLACE DANS LES VIVIERS A TERRE ET REDUIRE LA MORTALITE PAR RAPPORT AUX VIVIERS A TERRE EN ETE**

Caractéristiques techniques de la structure



- ▶ Flottabilité assurée par la plateforme du haut pour 4000kg (hors montants verticaux)
- ▶ 14 cases supérieures permettant de sélectionner environ 5 professionnels (2 à 3 cases chacun)
- ▶ Zone d'évitement maximale de 30m de rayon
- ▶ Corps-mort simple
- ▶ Balisage par marque de danger isolé

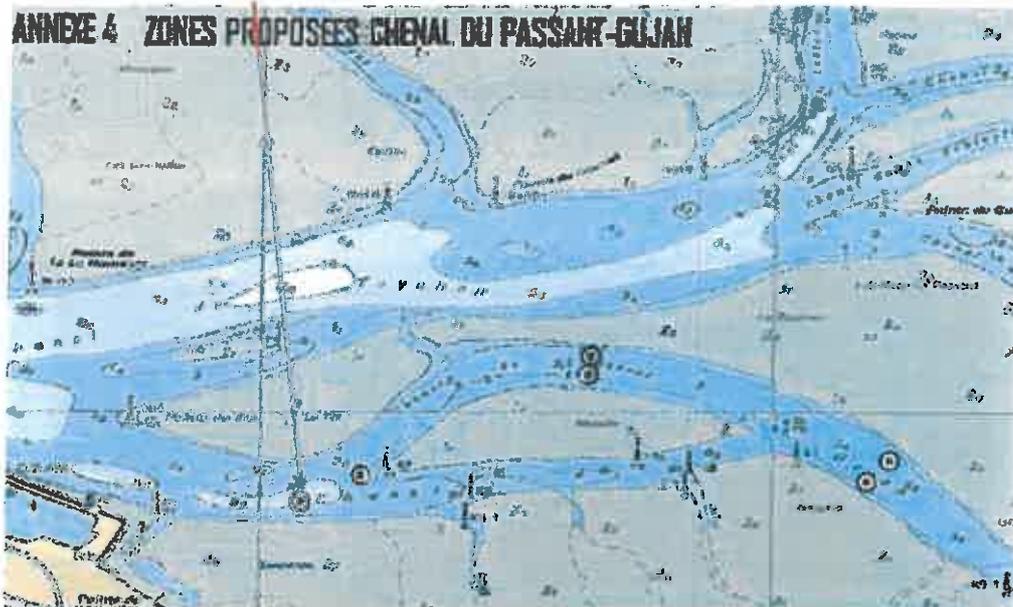
Retour d'expérience

A l'ostréiculture, une structure identique (même hauteur, mais seulement 8 cases), est utilisée en Bretagne Nord pour du pré grossissement d'huîtres en poches renforcées (taille 6 à 8). Les poches sont disposées sur des étagères permettant de les stocker sur toute la hauteur de la structure. Selon le professionnel,

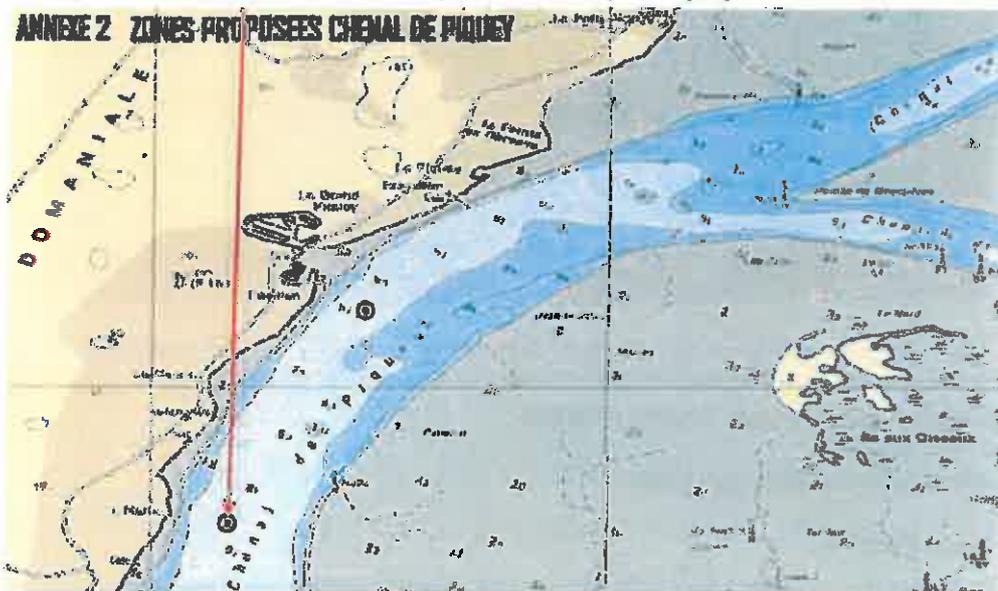
l'utilisation du vivier flottant est très facile, lui fait gagner du temps et lui permet de disposer d'un stock d'huîtres à proximité qu'il peut travailler, même à marée haute.

Etapes

1. Présenter le dossier en Commission Cultures Marines (25 juin 2015) → avis favorable sous réserve de validation en Commission Nautique Locale
2. Identifier 2 zones (Nord/Sud) pour les expérimentations pour présenter le dossier en Commission Nautique Locale :
 - a. Au Sud : en tenant compte de l'avis du CEREMA et de la hauteur d'eau, 1 point a été retenu ($44^{\circ}39'41.00''N - 1^{\circ}7'51.00''W$) dans le chenal de Gujan



- b. Au Nord : en tenant compte de l'avis du CEREMA et de la hauteur d'eau, 1 point a été retenu ($44^{\circ}41'21.00''N - 1^{\circ}13'41.00''W$) dans le chenal du Piquey



3. Sélectionner les professionnels selon un appel à manifestation d'intérêt
4. Réalisation du corps-mort et mise à l'eau

5. Mettre en place et assurer un suivi (fiche de renseignement, contacts réguliers) : suivi de la vitalité et du remplissage, suivi des mortalités, analyse de la ponte; suivi de la praticité d'utilisation de la structure, analyse de la vitalité...

Afin de disposer de données de référence en hiver, l'expérimentation du vivier sera réalisée en 4 temps étalés sur 4 mois selon le calendrier prévisionnel suivant :

| | Nord | Sud |
|-------|---------|---------|
| Hiver | Février | Mars |
| Eté | Août | Juillet |

Perspectives

Cette expérimentation permettra donc de tester la structure en hiver pour caler les procédures de pose et enlèvement des huîtres. Le vivier sera testé en situation de stockage durant l'été. D'autres manipulations pourront être effectuées en automne/hiver pour tester le vivier sur du pré-grossissement. Le vivier pourrait également être utilisé pour le reparcage.

Evaluation d'incidence Natura 2000

Le projet se situe dans la zone Natura 2000 FR7200679 - Bassin d'Arcachon et Cap Ferret, elle-même englobée dans le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert.



En bleu : limite du PNM / En vert : surface de la zone Natura 2000 (Source : MNHN)

S'agissant d'un vivier flottant, plusieurs interactions peuvent intervenir :

- **Interactions liées à la sédimentation et la bio géochimie de la colonne d'eau :** le vivier flottant étant situé en chenal dans une hauteur d'eau suffisante pour permettre son immersion permanente, il sera en permanence brassé par les courants d'eau. Les rejets d'huîtres seront donc constamment évacués de la zone, ne modifiant pas la turbidité.
- **Interactions écosystémiques :** le vivier sera placé en chenal, dans des zones non couvertes par les herbiers de zostères.

- ▶ Interactions liées aux infrastructures et équipements associés : le vivier sera installé dans un chenal avec pour objectif d'être immergé en permanence. Sauf lors de fortes marées, il ne touchera donc jamais directement le fond. Le corps-mort et la longueur de chaîne seront optimisés pour éviter au maximum d'interagir avec le fond.
- ▶ Interactions liées au dérangement : seule la partie supérieure du vivier sera émergée et équipée de marque de signalisation. L'impact visuel sera donc quasi nul. L'engin ne sera pas motorisé et l'utilisation par les professionnels sera ponctuelle et rapide. L'impact sonore sera donc limité.
- ▶ Interactions liées aux prédateurs : sans objet
- ▶ Interactions liées à l'utilisation de produits chimiques : sans objet
- ▶ Interactions liées à la transmission de pathogène : sans objet
- ▶ Interactions génétiques et autres avec les populations sauvages : sans objet
- ▶ Interactions liées à l'introduction d'espèces étrangères : sans objet
- ▶ Interactions liées à l'entretien des fonds marins : sans objet